

Département : **NORD**  
Arrondissement : **LILLE**  
Canton : **ARMENTIERES**

**COMMUNE D'ERQUINGHEM-LYS**

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 15 MARS 2023**

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

ID : 059-215902024-20230323-20230315DELS-DE

20230315DELS  
S<sup>2</sup>LO

**NOMBRE :**

De conseillers en exercice : 29

De présents : 26

De votants : 29

Pour : 29

Contre :

Abstention :

**OBJET :**

**ACCEPTATION DU FONDS DE  
CONCOURS METROPOLITAIN « BAS  
CARBON ET TRANSITION  
ENERGETIQUE » CONCOURANT A  
L'ACQUISITION DE POMPES A  
CHALEUR**

**DELIBERATION :**

Publiée le 23 mars 2023

Rendue exécutoire le 23 mars 2023

Adressée au contrôle de Légalité  
(Préfecture de LILLE DRCL) le 23  
mars 2023

Le maire certifie que le compte rendu  
de cette délibération a été affiché à la  
porte de la Mairie ;

Le : 23 mars 2023

Et que la convocation du Conseil avait  
été faite

Le : 7 mars 2023

  
Le Maire  
D'ERQUINGHEM-LYS

Visa du secrétaire de séance  
Monsieur Thomas DUGRAIN



*L'an deux mille vingt-trois, le quinze mars,*

*Le Conseil Municipal de la commune d'ERQUINGHEM-LYS s'est réuni après convocation légale, salle de la « Lucarne » dans l'enceinte de l'Espace « Agoralys », 120 rue Delpierre, au lieu habituel des réunions du conseil, afin de tenir sous la présidence du Maire, sa séance plénière ;*

**Etaient Présent(e)s, les Conseillers Municipaux :**

*Madame Monsieur Alain BEZIRARD, Vincent DOUCHET, Laetitia PANIEZ, Jacky BOULINGUEZ, Karine PACCEU, Michel LANNOO, Christelle GRATIEN, Benoit OERLEMANS, Annie PREUDHOMME, Victor PACCEU, Pierre CAMPHYN, Olivier JOUCLA, Michael LEROY, Alban BEZIRARD, Jean-Pierre DUBURCQ, Valérie CLOUET, François BIERWERT, Marie-Claude ZAGULA, Christine BOCKAERT, Joelle LIESSE, Danièle BENOIT, Ludovic HENZE, Caroline CHARPENTIER, Thomas DUGRAIN, Alizée GRATIEN, Lionel HOUZET*

**Etaient excusés avec procuration, absents :** Madame, Monsieur, Bénédicte VANHILLE, procuration donnée à Me Laetitia PANIEZ, Marie-Maud CAMPHYN, procuration donnée à M. Alain BEZIRARD, Vanessa LARD, procuration donnée à Me Caroline CHARPENTIER,

Monsieur Thomas DUGRAIN a été désigné secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-5 du CGTC ;

Pour donner suite à la sollicitation du fonds de concours transition énergétique et bas carbone du patrimoine communal pour l'acquisition de pompes à chaleur destinées à remplacer le dispositif de chauffage existant de certaines salles du centre « Socioculturel » Agoralys, le Bureau Métropolitain de la MEL du 20 janvier 2023, a décidé de l'octroi d'une aide financière d'un montant maximum de 32.688,68 € (montant global de l'opération établi à 81.712,71 € H.T.)

Afin de pouvoir bénéficier de cet aide, Monsieur le Maire propose d'accepter le fonds de concours accordé par la MEL et demande de l'autoriser à signer la convention d'attribution entre la commune et la MEL.

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire ;

Après et en avoir délibéré ;

Le Conseil Municipal accepte à **l'unanimité**, le fonds de concours d'un montant maximum de 32.688,68 €.

Le Conseil Municipal autorise à **l'unanimité** Monsieur le Maire à signer la convention d'attribution entre la commune et la MEL, ci-annexée.

  
Adopté Pour Ampliation  
Le Maire